

Discours par M. KISHIDA, Premier ministre du Japon, à l'occasion de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies

1. Le Premier ministre M. KISHIDA Fumio a prononcé ce discours le 21 septembre au matin, heure japonaise (le 20 septembre, heure de New York), à l'occasion de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies.
2. Ci-dessous, le texte intégral du discours par le Premier ministre M. KISHIDA.

(Traduction provisoire)

Madame la Présidente, Excellences,

Nous voici aujourd'hui à un tournant historique.

77 années se sont écoulées depuis la fondation des Nations Unies, et nous voici témoins d'une situation dévastatrice en Ukraine et d'autres régions du monde. Que penseraient les fondateurs des Nations Unies, eux qui étaient résolus à ne jamais répéter les horreurs des guerres mondiales, s'ils voyaient les défis à l'ordre international auxquels nous sommes confrontés ?

Nous sommes tous réunis aujourd'hui dans cette enceinte précisément parce que nous adhérons aux idéaux et aux principes de la Charte des Nations Unies. La réalisation d'une communauté internationale où tous les États membres s'unissent pour préserver la paix et la sécurité et où tous peuvent bénéficier du développement économique et social n'est-elle pas ce à quoi nous aspirons ?

Il est impératif de préserver un ordre international où l'état de droit est fermement ancré. Les Nations Unies ont joué un rôle central dans l'établissement de cet ordre.

Or, aujourd'hui, les fondations de cet ordre international sont

fortement ébranlées. L'agression de l'Ukraine par la Russie est un acte qui piétine les idéaux et les principes de la Charte des Nations Unies. Il est essentiel que tous les États soient régis par l'état de droit et non par la loi du plus fort, que nous devons catégoriquement rejeter.

Les Nations Unies n'existent pas uniquement au bénéfice des grandes puissances. Elles existent pour l'ensemble de la communauté internationale, avec comme principe fondateur l'égalité souveraine de tous les États membres. Elles existent non pas seulement pour satisfaire les revendications des États puissants dont la voix porte, mais aussi celles des voix qui pour être moins audibles n'en sont pas moins légitimes.

C'est aujourd'hui, alors que l'ordre international existant est mis à l'épreuve partout dans le monde, qu'il faut revenir aux idéaux et aux principes de la Charte des Nations Unies et mobiliser nos forces et notre sagesse afin d'établir fermement un ordre international fondé sur l'état de droit au sein de la communauté internationale. Il faut à cette fin réformer les Nations Unies et renforcer ses fonctions. L'ancien Secrétaire général Hammarskjöld, qui périt dans l'exercice de ses fonctions alors qu'au cœur de la crise congolaise, il tentait de négocier un cessez-le-feu, disait qu'« il nous appartient de corriger les défauts que [les institutions des Nations Unies] peuvent comporter ». Pour donner corps aux idéaux des Nations Unies, nous devons aborder de front le renforcement de ses fonctions.

Afin de démontrer ici une nouvelle fois l'engagement fort du Japon à l'égard des Nations Unies et du multilatéralisme, j'exprime aujourd'hui la détermination du Japon à réaliser les idéaux des Nations Unies, à savoir :

Premièrement, la réforme des Nations Unies, y compris celle du Conseil de sécurité, afin de revenir aux idéaux et principes de la Charte des Nations Unies, et ensuite, le renforcement des fonctions

des Nations Unies elles-mêmes avec le désarmement et la non-prolifération.

Deuxièmement, l'avènement des Nations Unies qui promeuvent l'état de droit au sein de la communauté internationale.

Troisièmement, la promotion d'initiatives basées sur les principes de la sécurité humaine dans la nouvelle ère.

Madame la Présidente, Excellences,

Nous devons regarder en face le fait que l'agression de l'Ukraine par la Russie, un membre permanent du Conseil de sécurité, met en jeu la crédibilité des Nations Unies. Nous, les États membres des Nations Unies, devons agir pour restaurer cette crédibilité.

Les dysfonctionnements du Conseil de sécurité ont été soulignés maintes fois jusqu'à aujourd'hui. Nous avons débattu de ce sujet à maintes reprises depuis près de 30 ans. Mais ce qui s'impose vraiment aujourd'hui, ce n'est pas discuter pour discuter, mais agir pour réformer. Parmi les membres permanents, certains États font montre d'une volonté de réformer. Sans négociation, pas de réforme. Sans négociation, les positions des uns et des autres ne peuvent ni trouver un compromis ni converger. Le moment est venu d'ouvrir des négociations textuelles en vue de la réforme du Conseil de sécurité. Le Sommet de l'Avenir qui aura lieu en 2024 sera une excellente opportunité de revoir largement ce que doivent être les Nations Unies. Mobilisons les sagesses d'horizons divers, y compris celles d'experts, et créons une dynamique.

Face à la menace contre l'ordre international que constitue l'agression russe, l'Assemblée générale a adopté à une majorité écrasante une résolution condamnant cette dernière dans les termes les plus forts. En ce moment précis, les Nations Unies, comme un phare dans les ténèbres, ont su montrer clairement la voie à suivre par la communauté internationale. Cette Assemblée générale est la

seule et unique instance universelle représentant tous les États membres qui soit à même d'indiquer la voie des causes justes de la communauté internationale.

Le Japon est résolu à non seulement réformer le Conseil de sécurité mais également à aborder sérieusement la revitalisation de l'Assemblée générale, et promouvoir un rôle encore plus prépondérant des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité. Le Japon apporte en outre son soutien au Secrétaire Général dans son rôle d'appui aux nombreuses actions des Nations Unies.

L'intimidation nucléaire, comme l'a pratiquée récemment la Russie, et a fortiori l'utilisation de l'arme nucléaire, sont des menaces graves qui pèsent sur la paix et la sécurité de la communauté internationale et sont absolument inacceptables.

En tant que Premier ministre originaire de Hiroshima, je reste fermement attaché aux initiatives visant à la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires en pensant aux sentiments des *hibakusha* - les irradiés. Le mois dernier, l'opposition d'un seul État, la Russie a bloqué les efforts concertés du monde entier en vue d'un accord visant au maintien et au renforcement du régime du TNP (Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires) qui est la clé de voûte de l'architecture internationale de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Comme l'immense majorité des États, j'ai moi-même ressenti une profonde consternation. Mais il ne faut pas baisser les bras. Car nous n'étions qu'à un État près de l'adoption par consensus du projet de texte final. Ce projet de texte montre le nouveau socle sur lequel des débats réalistes se tiendront au sein de la communauté internationale en vue d'un désarmement nucléaire futur. Le Japon, fort de son sens du devoir qui lui vient de son histoire en tant que seul pays victime de la bombe atomique en temps de guerre, réaffirme sa détermination envers la réalisation d'un monde

exempt d'armes nucléaires et continuera à mener des initiatives réalistes à cette fin. Nagasaki doit rester le dernier lieu à être victime de la bombe nucléaire.

20 années se sont écoulées depuis que le Premier ministre Koizumi et Kim Jong-il, Président du Comité de la Défense Nationale, ont signé la Déclaration de Pyongyang (*Japan-DPRK Pyongyang Declaration*). Le Japon reste résolu à solder le passé malheureux et à normaliser les relations avec la Corée du Nord en apportant des solutions globales aux préoccupations que sont les enlèvements, le nucléaire et les missiles, conformément à cette Déclaration. Le Japon est préparé à dialoguer concernant les questions d'intérêt mutuel. Je suis moi-même déterminé à rencontrer sans condition le Président Kim Jong-un. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir sans laisser passer aucune opportunité d'agir.

Depuis longtemps, le Japon a apporté sa contribution à l'établissement de la paix. En 1992, le Japon a participé à sa première authentique mission de maintien de la paix au Cambodge.

Depuis lors, 30 années ont passé. De nombreux Cambodgiens portant des casques bleus protègent aujourd'hui la paix et l'avenir sur le terrain, au Mali, en République Centrafricaine ou encore au Liban. Theav Chanrithy, alors lieutenant-colonel, est l'un de ceux qui furent déployés au Liban après avoir été formés au maintien de la paix par le Japon. Par la suite, il est devenu un personnage central du maintien de la paix, et encadre les jeunes générations au Centre de formation au maintien de la paix des forces armées cambodgiennes.

La flamme de la paix, née de la contribution japonaise aux opérations de maintien de la paix, sera portée par-delà les générations et les frontières. Le Japon l'aidera.

Madame la Présidente, Excellences,

Ensuite, le Japon fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les Nations Unies promeuvent l'état de droit au sein de la communauté internationale.

L'état de droit n'est pas le monopole d'un État ou d'une région spécifique. Nous devons nous rappeler que l'état de droit est d'autant plus important pour les États vulnérables.

Consolider un état de droit fondé sur le droit international profite sur le long terme à l'ensemble des États et aboutit à une croissance durable et un développement sain de la communauté internationale.

C'est avec cette conviction que le Japon a toujours joué un rôle actif dans des domaines divers, au premier rang desquels la réalisation d'un « Indopacifique libre et ouvert », en collaboration avec les autres États.

En 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies a surmonté des antagonismes sérieux grâce à un dialogue persévérant et adopté la Déclaration sur les relations amicales. Cette déclaration, qui est le fruit de la sagesse de nos prédécesseurs, est aujourd'hui encore le socle sur lequel reposent les principes fondamentaux de la promotion de l'état de droit.

Des principes fondamentaux émergent de cette déclaration : (1) rejeter la loi du plus fort et rechercher l'état de droit en respectant de bonne foi le droit international, (2) ne jamais reconnaître aucune tentative de changer le statu quo territorial par la force ou la contrainte, et (3) coopérer pour résister aux violations sérieuses des principes de la Charte des Nations Unies.

Je suis convaincu que ces principes fondamentaux sont un ciment qui maintient unie une communauté internationale dont l'aggravation des divisions est une préoccupation, et qui garantit le respect des droits de l'Homme et le développement durable.

À partir de janvier prochain, le Japon deviendra membre non permanent du Conseil de sécurité. En écoutant non seulement les voix fortes, mais aussi en étant attentif aux plus ténues, nous agirons en faveur du renforcement de l'état de droit au sein de la communauté internationale.

Madame la Présidente, Excellences,

Le Japon renforcera les initiatives reposant sur le principe de la sécurité humaine dans la nouvelle ère.

Que les peuples jouissent d'une vie de qualité libre d'anxiété et de peur: l'idéal de la sécurité humaine reste inchangé, mais nous nous tenons actuellement à un tournant historique et nous faisons face à des défis nouveaux. Actuellement, en plus de la pandémie, l'usage de la force et de la contrainte contre d'autres États, la garantie de la sécurité alimentaire et énergétique, l'inflation, les changements climatiques sont des problématiques étroitement imbriquées qui menacent la sécurité humaine plus que jamais de nos jours et aggravent la pauvreté ainsi que les maladies.

Les objectifs de développement durable (ODD) ambitionnent de créer une société dans laquelle personne n'est laissé de côté. Pour atteindre les ODD réaliser la sécurité humaine de nouvelle ère est impératif. Ce qui est important dans ce cadre est que les individus, la société, les nations, tous améliorent leur résilience pour pouvoir faire face aux changements et aux défis de l'époque.

Le district d'Adjumani, en Ouganda, est actuellement confronté à des problèmes difficiles et complexes avec notamment un influx grandissant de réfugiés en provenance des pays voisins et une augmentation des prix due à la situation en Ukraine. C'est un exemple des défis auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté.

Moini Fred, un administrateur du district d'Adjumani, a acquis lors de sa formation auprès de la JICA un savoir-faire qui lui permet

d'incorporer les avis des réfugiés comme ceux de ses compatriotes qui travaillent pour l'administration de son district. En dépit de ses difficultés économiques, le district d'Adjumani continue à fournir des services administratifs ainsi que de l'assistance aux réfugiés, et M. Fred travaille d'arrache-pied en faveur d'un développement communautaire sans conflit d'ethnicité ou de nationalité.

Dans un contexte où l'ordre de la communauté internationale est ébranlé et dans laquelle l'anxiété s'accroît, le Japon entend travailler avec les Nations Unies pour réaliser la sécurité humaine de nouvelle ère, notamment au travers du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine. Nous investirons également sans compter dans les personnes.

Lors de la 8^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) qui s'est tenue en août dernier, j'ai annoncé un total de 30 milliards de dollars (USD) d'investissements publics et privés en Afrique sur les 3 années à venir, avec un accent sur l'investissement humain. Le Japon donnera également la priorité à la formation des personnels et au renforcement des capacités dans des régions du monde autre que l'Afrique. Je suis convaincu que l'éducation est le fondement même de la paix, et à ce titre, j'assumerai les fonctions de « Défenseur de l'éducation » et je m'attacherai à promouvoir la coopération en matière de développement humain en m'appuyant sur les résultats du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation.

La pandémie de Covid-19 a démontré l'importance de la santé humaine et des initiatives qui protègent les personnes des maladies. Le Japon a fourni un montant total de 5 milliards de dollars à la lutte contre le coronavirus, y compris au travers de COVAX et autres programmes d'aide à la vaccination, et a décidé d'apporter une nouvelle contribution à hauteur de 1,08 milliard de dollars sur les 3 prochaines années au Fonds mondial. Avec en ligne de mire le G7 que nous présiderons l'année prochaine, le Japon continuera

à jouer un rôle de leader dans le renforcement du cadre international de la santé ainsi que la concrétisation de la couverture santé universelle de l'ère post-Covid.

Le Japon s'applique à créer un environnement dans lequel les personnes peuvent vivre une vie de qualité en toute sécurité, notamment en apportant une aide d'urgence pour garantir la sécurité alimentaire et en soutenant la résilience des systèmes alimentaires, ainsi qu'en établissant des standards et normes internationaux dans le secteur de l'information et des télécommunications au travers des initiatives de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications). Pour mieux promouvoir ces efforts, le Japon révisera sa « Charte de Coopération au Développement » qui est l'orientation fondamentale des politiques japonaises de coopération au développement.

Je soutiens le leadership du Secrétaire général Guterres qui a présenté « Notre Programme Commun » comme une réponse aux problématiques actuelles et futures auxquelles la communauté internationale est confrontée. Alors que l'histoire traverse des bouleversements, le Japon soutient, au nom de l'idéal de sécurité humaine dans la nouvelle ère, ceux qui souffrent dans le monde entier. Le Japon œuvrera avec les Nations Unies et tous les États afin de maintenir une paix et une stabilité étayées par un ordre international reposant sur l'état de droit.

Madame la Présidente, Excellences,

C'est précisément parce que nous sommes à un tournant historique que le Japon continuera à avoir des attentes fortes à l'égard des Nations Unies. Les temps changent, mais une chose reste cependant inchangée : les idéaux et les principes des Nations Unies. C'est avec cette conviction que je prendrai résolument à vos côtés la voie du renforcement des Nations Unies.

Je vous remercie de votre attention.